

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Pouvoir adjudicateur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – C.A.I.R.E. – 84, route de Strasbourg – B.P. 50244 - 67504 HAGUENAU
2. Lieu d'exécution : Espace Gare et Services de Haguenau.
3. Objet du marché : Haguenau - Espace Gare et Services : création d'un service de conciergerie.

Code CPV : 98341130-5.

Code NUTS : FRF11

4. Mode de passation du dialogue compétitif : dialogue compétitif passé en application des articles L 2124-4, R 2124-5 et R 2161-24 et suivants du Code de la Commande Publique.
5. Le programme fonctionnel simplifié est téléchargeable via la plateforme <http://alsacemarchespublics.eu>
6. Conditions particulières :
 - calendrier prévisionnel : mise en service du local : novembre 2020
 - les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. Dans ce dernier cas, l'équipe se présentera sous forme d'un groupement conjoint avec solidarité du mandataire.
 - numéro de dossier : SERV.concierge/2020,
 - le marché est conclu pour une durée ferme de vingt-neuf (29) mois dont quatre (4) mois de période de préparation. Il sera ensuite tacitement reconductible une (1) fois pour deux (2) années supplémentaires,
 - délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres,
 - le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics,
 - les candidatures devront être rédigées en langue française,
 - les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget investissement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH).
7. Composition du dossier de candidature :
 - lettre de candidature : la candidature est présentée soit sous la forme des formulaires **DC1 et DC2** (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (**Dume**).
 - attestation sur l'honneur qu'il ne fait l'objet d'aucune des interdictions à soumissionner mentionnées aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et R. 2143-3 et suivants du Code de la Commande publique, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi de travailleurs handicapés) présentée par l'équipe et, pour chacun des membres de l'équipe :

- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
 - les documents et renseignements permettant de vérifier l'aptitude du candidat à exercer son activité professionnelle, ses capacités économiques et financières ainsi que ses capacités techniques, conformément aux articles R. 2142-6 et suivants du Code de la Commande publique, à savoir :
 - déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique,
 - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années,
 - déclaration indiquant les moyens techniques, l'équipement dont dispose le candidat pour l'exécution du marché,
 - déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour des risques professionnels pertinents.
 - présentation afin d'apporter tous les éléments permettant de juger de sa légitimité dans les domaines de compétence attendus : références, expérience, structuration de son activité attestant de sa capacité à porter et faire vivre le projet dans le temps,
 - lettre de motivation.
8. Critères de sélection des candidatures :
- organisation, moyens humains et matériels,
 - qualité et adéquation des références pour des prestations de complexité et d'importance significatives, comparables à l'objet du présent projet,
 - capacités économiques et financières : adéquation du chiffre d'affaire annuel du candidat (ou le cumul des chiffres d'affaires annuels respectifs des cotraitants éventuels).
9. Le nombre minimal de candidats invité à participer au dialogue compétitif est de 3, sauf si le nombre de candidats satisfaisants aux critères de sélection est inférieur.
10. La date d'envoi prévisionnelle du programme fonctionnel détaillé aux candidats retenus est fixée à courant mai 2020.
11. Critères de jugement des offres :
- prix – 40%,
 - valeur technique – 60%.
12. Modalités de remise des candidatures : Le dépôt des candidatures se fait uniquement via la plateforme <http://alsacemarchespublics.eu>
13. Date et heure limites de remise des candidatures : **mercredi 15 avril 2020 à 12 heures**
14. Instance chargée des procédures de recours et obtention de renseignements : Tribunal Administratif de Strasbourg (67070) - Tél. : 03.88.21.23.23 - Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
15. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
- Recours en référé pré contractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter

de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

16. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

Mme Joanna MASTIO

Direction des Finances et des Achats

Service de la commande publique

67500 HAGUENAU

03.88.90.67.88

joanna.mastio@agglo-haguenau.fr

Renseignements techniques :

Mme Caroline DOLLE DE RAVINEL

Direction des grands projets

d'aménagement

67500 HAGUENAU

03.88.90.68.74

caroline.dolle-deravinel@agglo-haguenau.fr

17. Date d'envoi de l'avis à la publication et au JOUE. : mardi 10 mars 2020

Signature numérique de Jean DILLINGER
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
HAGUENAU

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Jean DILLINGER